



N° Dossier :

A déposer avant le 12 juin 2026

Dossier complet déposé le :

**DEMANDE DE DÉROGATION AU PÉRIMÈTRE SCOLAIRE
ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027**

ENFANTS CONCERNÉS PAR LA DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE

Informations concernant le ou les enfants				Année 2025/2026		Année 2026/2027	
NOM	Prénom	Date et lieu de naissance	Ecole de secteur	Ecole fréquentée	Classe	Ecole demandée	Classe

RESPONSABLES LÉGAUX DE OU DES ENFANT(S)

Marié(e) Pacsé(e) Vie Maritale Divorcé(e) Séparé(e) Veuve (veuf) Célibataire

Responsable légal 1		Responsable légal 2	
NOM		NOM	
Prénom		Prénom	
Adresse CP - Ville		Adresse CP - Ville	
Tél. Travail / domicile		Tél. Travail / domicile	
Tél. Portable		Tél. Portable	
Email		Email	
Profession		Profession	

Motifs de la demande	Justificatifs à fournir obligatoirement
<p><input type="checkbox"/> Rapprochement de fratrie : Indiquer pour chaque frère et sœur : nom, prénom, date de naissance et niveau de classe 2026/2027 :</p> <p>Nom et prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Niveau de classe :</p> <p>Nom et prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Niveau de classe :</p>	<p><input type="checkbox"/> Dossier de demande de dérogation complété et signé</p> <p><input type="checkbox"/> Copie du livret de famille (pages parents et enfants)</p> <p><input type="checkbox"/> Copie de la pièce d'identité des deux parents</p> <p><input type="checkbox"/> Carnet de santé de l'enfant (vaccinations)</p>
<p><input type="checkbox"/> Garde de l'enfant par une assistante maternelle agréée</p> <p><u>Valable uniquement pour les enfants scolarisés en PS Maternelle</u></p>	<p><input type="checkbox"/> Dossier de demande de dérogation complété et signé</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation de garde de l'enfant sur l'honneur, manuscrite et signée par l'assistante maternelle agréée</p> <p><input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'assistante maternelle agréée</p> <p><input type="checkbox"/> Contrat de travail avec l'assistante maternelle contenant : Copie de l'agrément – Date de périodes de garde</p> <p><input type="checkbox"/> Avenant du contrat à compter de septembre 2025</p> <p><input type="checkbox"/> Certificats de travail des deux parents établis par l'employeur</p> <p><input type="checkbox"/> Copie du livret de famille (pages parents et enfants)</p> <p><input type="checkbox"/> Copie de la pièce d'identité des deux parents</p> <p><input type="checkbox"/> Carnet de santé de l'enfant (vaccinations)</p>

Aucun autre motif ne sera pris en compte par la ville de Rillieux-la-Pape

PRINCIPES

Les enfants de Rillieux-la-Pape sont scolarisés dans les écoles primaires de la ville selon le principe de la carte scolaire. Il permet d'équilibrer les effectifs de l'ensemble des groupes scolaires et de scolariser les enfants dans les écoles proches de leur domicile. **Ainsi, les enfants du périmètre scolaire sont prioritaires.**

Toutefois, dans certaines circonstances exceptionnelles et pour des raisons dûment motivées, **il peut être envisagé sous réserve de capacité d'accueil suffisante**, de scolariser son enfant dans une école ne correspondant pas au secteur du lieu d'habitation.

La demande de dérogation peut être effectuée à l'entrée de l'école maternelle, elle doit être renouvelée lors du passage en élémentaire (CP). Néanmoins, **une dérogation obtenue en maternelle ne sera pas obligatoirement reconduite pour l'entrée au CP.**

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'INSTRUCTION DE VOTRE DOSSIER

Etape 1 : Renseigner ce dossier et fournir les pièces obligatoires

Tout dossier incomplet sera refusé et ne pourra être examiné par la commission.

Etape 2 : Dépôt du dossier complet

Tout dépôt de dossier de demande de dérogation fera l'objet d'une inscription de l'enfant à son école de secteur. En cas d'acceptation de la présente demande de dérogation, l'affectation de l'enfant sera faite sur l'école de dérogation à l'issue de l'avis de la Commission.

Etape 3 : Examen de votre dossier

L'examen de votre dossier se fera dans le cadre d'une commission composée de :

- Maire adjointe aux Affaires scolaires et à l'Éducation
- Deux agents de la Direction des Politiques Éducatives de Rillieux-la-pape

Cette commission examine les dossiers et statue conformément aux critères définis par délibération du conseil municipal.

Aucun examen de dossier déposé par la famille ne sera réalisé en dehors de la Commission.

Etape 4 : Réponse à la demande de dérogation

La ville de Rillieux-la-Pape notifiera les réponses **exclusivement par courrier**. Aucune réponse à une demande de dérogation ne sera donnée par téléphone ni sur place à l'Accueil Marcel André.

Que votre demande soit acceptée ou refusée, vous recevrez par voie postale un certificat d'inscription de votre enfant soit à l'école de secteur soit à l'école choisie par dérogation. Ce document devra être présenté à la directrice ou au directeur de l'établissement afin de finaliser son inscription.

En cas de refus, aucune réclamation ne sera acceptée et examinée.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

N° Dossier :

Je soussigné(e)

atteste sur l'honneur :

- exercer l'autorité parentale sur l'enfant pour lequel je demande une dérogation au périmètre scolaire.
- que les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et que je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts (Cf. art.441-7 du code pénal).
- accepter que les informations figurant dans ce dossier soient exploitées par la Ville et ses partenaires engagées dans une délégation de service public pour gérer les inscriptions scolaires de mes enfants.

Date :

NOM, Prénom des parents :

Signatures :

Parties réservées à l'administration :

Vous habitez hors Rillieux-la-Pape et souhaitez scolariser votre enfant dans la commune

Avis du Maire de la commune de :

Favorable au départ de l'enfant
(sous réserve de non-participation financière)

Défavorable au départ de l'enfant

Date :

Tampon et signature :

OU

Vous êtes Rilliard(e) et souhaitez scolariser votre enfant en dehors de la commune

Avis du Maire de la commune de Rillieux-la-Pape

Favorable au départ de l'enfant
(sous réserve de non-participation financière)

Défavorable au départ de l'enfant

Date :

Tampon et signature :

Date limite de dépôt de ce dossier : Vendredi 12 juin 2026

☒ Par le Portail Famille : <https://famille.rillieuxlapape.fr>

☒ Au Guichet, uniquement sur rendez-vous au 04 37 85 00 00
Horaires d'ouverture : du lundi au Vendredi, 8 h 30 - 12 heures et 13 h 30 - 17 heures
Fermeture à 16 heures le mardi.